

N° 2020/002

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département : **ARDÈCHE** - Arrondissement : **PRIVAS** – Commune : **COUX**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 17

Séance du **lundi 09 mars 2020**

Par suite d'une convocation en date du 03 mars 2020, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 09 mars 2020 à 19h30 sous la présidence de **M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.**

Etaient présents :

M. CROS Samuel	Mme ROSE-LEVEQUE Christelle
M. VOLLE Stéphane	Mme CROUZET Béatrice
M. ALLIER Jérôme	Mme GIGON Christine
M. MONTEIL Bernard	Mme COSTE Marie-Claire
M. THÉRY Jacques	Mme LÉVÊQUE Marie-José

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents avant donné procuration

Mme **PRUDHON** Claude a donné procuration à M. **JEANNE** Jean-Pierre
M. **FLECHON** Vincent a donné procuration à M. **THÉRY** Jacques
M. **LECOMTE** Marc a donné procuration à Mme **GIGON** Christine

Absents excusés :

M. **PARRA** Baltazar, M. **MARTINS DE FREITAS** Éric et Mme **SERRE** Océane
Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame Christine GIGON est élue pour remplir cette fonction.

DELIBERATION N° 02-09/03/2020

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2019

Après avoir ouvert la séance, monsieur le Maire propose l'adoption du compte rendu de la séance du 16 décembre 2019. Il rappelle que le compte rendu a été affiché à la mairie et qu'il a été publié sur le site de la commune.

Chaque élu en a été destinataire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **approuve le compte rendu de la séance du conseil municipal en date du 16 décembre 2019.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre JEANNE.



Envoyé en préfecture le 11/03/2020

Reçu en préfecture le 11/03/2020

Affiché le



ID : 007-210700720-20200309-2020_002-DE

